

C - Comment s'écrit un binom linnéen ?

Maintenant que nous avons résumé les avantages d'un tel système, nous allons voir, dans ce paragraphe, comment aux s'écrivent les différents unités taxonomiques distinguées.

Selon le principe adopté par le CINB, les noms scientifiques des plantes spontanées qui croissent naturellement à l'état sauvage, donc sans intervention de l'homme, doivent être écrits en caractères latins, c'est-à-dire les lettres de l'alphabet (A, B, C, X, Y, Z), d'origine latine (par opposition aux caractères spéciaux à certains langues comme le chinois, le grec, le russe, etc., quelle que soit la langue du texte au sein duquel ils prennent place. Pour se conformer à ce principe, diverses règles ont été adoptées : les unes s'inspirent de celles de la grammaire latine, les autres (complétées par les recommandations) sont fixées par le CINB. Il en résulte un ensemble de prescriptions parfois assez complexes.

Dans les caractères latins, on distingue deux genres d'écriture, le romain qui est droit, perpendiculaire et l'italique qui est incliné vers la droite, mais dans un texte imprimé, les binoms linnéens ne doivent être écrits que dans une typographie italique. À défaut des lettres italiques, par exemple dans un texte dactylographié, tapé à la machine (ce qui ne se fait plus de nos jours) ou manuscrit écrit à la main, on a intérêt à les souligner d'un trait, cela présente d'ailleurs l'avantage lorsque ce texte doit être composé, d'indiquer au typographe qu'il faut employer l'italique, car en matière d'imprimerie, le simple soulignement est le signe conventionnel correspondant l'emploi de ce type de caractères.

Le genre s'écrit sous une forme substantive, suivi d'une épithète (= qualificatif) qui désigne l'espèce au sein du genre. Le nom spécifique, accolé au nom du genre, est soit un adjectif s'accordant avec le nom du genre, soit un substantif mais au génétif (du latin, complément de nom), sauf pour les noms se terminant en a, le génétif est généralement en i ; pour les noms se terminant par a, le génétif est æ, tandis que pour les désinences en « us » et « um » le génétif est i.

Exemple : Luzule porte cône, en latin ça s'écrit *Luzula conifera* ; luzule de forester (*Luzula foresteri*).

En outre, le nom spécifique ne doit former qu'un seul mot. S'il comporte plusieurs mots, ceux-ci doivent être soit amalgamés en un seul mot ou reliés par un trait d'union.

Exemples :

Hierarcium pseudo pilosella doit s'écrire *H. pseudo-pilosella* ; il en est ainsi pour *Ribes uva crispa* qui doit s'écrire *R. uva-crispa*, etc.

Enfin, le nom du genre (nom générique) débute toujours par une majuscule, le reste en minuscule (seule la lettre initiale est donc en majuscule). Le nom spécifique, formé d'un mot unique ou de deux mots fondus ensemble ou réunis par un tiret, commence toujours par une minuscule.

Il importe aussi de remarquer que les signes diacritiques (signes graphiques comme les accents, trémas, cédilles, etc ;) n'existent pas et que le « ae » s'écrit æ.

D - Noms d'auteurs

Pour être complet, le binom est, en principe, suivi du nom du botaniste qui, le premier, a émis valablement cette combinaison de noms et donné la description originale (diagnose). Le nom de l'auteur doit être composé en romain et doit être abrégé sauf s'il est très court (dans ce cas, il est donné en entier), à condition cette abréviation ne soit pas source de confusion. Dans la plupart des cas, les noms des botanistes sont habituellement réduits à la première syllabe, citons parmi d'autres : « Lamb » pour Lambert, « Lamk » pour Lamarck et « Mill » pour Miller...

Dans le cas de *Rosmarinus officinalis* L., le « L. » faisant aussi partie intégrante du nom ; cela veut dire : la plante appelée de tel nom par Linné, et la distingue de n'importe quel autre « *Rosmarinus officinalis* » qui a pu être attribué à une autre espèce de Romarin, mais non valablement, par un autre botaniste. Outre celui de Linné, un autre nom de botaniste est réduit à ses initiales, « D.C. » pour « De Candolle Augustin Pyramus ».

La façon d'abrégé les noms est rigoureusement définie, ni l'improvisation, ni la fantaisie ne sont tolérées. Une abréviation est toujours suivie d'un point final abréviatif, même si elle comporte la dernière lettre du nom ; ce point permet de savoir si le nom est abrégé ou non.

Comme il arrive par suite des remaniements entraînés par les progrès de la systématique qu'une espèce ait changé de nom, on met entre parenthèses le nom de l'auteur qui l'a pour la première fois identifiée et décrite, suivie du nom de l'auteur et de celui de l'espèce actuellement reconnue comme valable ;

Les noms d'auteur(s) sont parfois séparés par les prépositions « ex » ou « in ». Les noms séparés par « ex » signifient que le second auteur a publié valablement un nom proposé, mais

non publié par le premier, tandis que « in » signifie que le premier auteur a décrit l'espèce et publié le nom dans un ouvrage ou un article édité (ou écrit en partie) par le second. On peut citer comme exemples : *Gossypium tomentosum* Nutt. ex. Seem., que l'on peut simplifier en *G. tomentosum* Seem, et *Viburnum ternatum* Rehder in Sargent, que l'on peut raccourcir en *V. ternatum* Rehder.

E - Comment donne-t-on le nom à une plante ?

Nous ne reviendrons pas sur les éléments constituant le nom d'une plante donnée, toutes les indications ayant été données ci-dessus. Rappelons toutefois que le nom d'une plante spontanée est une combinaison binaire (c'est-à-dire un nom double ou binom), constituée par des mots latins ou transposés dans la langue latine. Le premier indiquant le genre est le nom générique ; le second précisant l'espèce, est le nom spécifique. Un tel système est une technique simple, fiable et d'application générale.

Les racines de ces binoms, c'est-à-dire ce qu'il y a d'essentiel dans les lettres qui les constituent et rappellent leur étymologie (du latin *etymologia*, du grec *etumos*, vrai), sont généralement latine ou grecque.

Par ailleurs, contrairement à ce que l'on pourrait croire, les noms latins (ou grecs) attribués présentent l'avantage d'être assez simple à déchiffrer car leur étymologie explicite leur origine et leur confère, par la même occasion, un sens précis.

C'est ainsi que la connaissance de quelques radicaux usuels permet la compréhension des mots inconnus dans lesquels on retrouve des racines étymologiques familières, et dont il n'est pas alors nécessaire de chercher la définition. Elle aide en outre à la mémorisation d'un bon nombre de noms scientifiques de plantes. Tel est par exemple le cas pour les noms se terminant par *-folia* qui ont un rapport avec la feuille comme par exemple *latifolia* qui veut dire à feuilles larges, *grandifolia* qui signifie à grandes feuilles, ou encore *alternifolia* (à feuilles alternes), alors que les mots *odorata*, *fragans* s'appliquent aux plantes aromatiques, *officinalis*, aux plantes médicinales, *tinctoria* aux plantes colorantes, *sativus*, aux plantes des champs, etc.

Rappelons pour mémoire que la racine d'un mot peut-être de nature suivante :

a) origine dite classique, ce sont :

- les noms appartenant au latin ou formés par composition de mots, radicaux, préfixes et suffixes de cette langue ;

- des mots provenant du grec classique et mis sous une forme latine, ainsi que les noms composés avec des éléments grecs également latinisés.

b) origine étrangère au grec et au latin classique comme le berbère, l'arabe, persan etc. ; ce sont les noms vernaculaires (noms propres ou mots communs) transcrits en caractères latins et dont la forme a été plus ou moins latinisée.

E.1 - Nom générique

Les noms du genre n'ont pas de désinence (terminaison) standard ; ce sont des substantifs ou des adjectifs employés substantivement. Le nom générique peut avoir une origine quelconque ou même être composé d'une manière arbitraire. Précisons à cet égard que souvent, surtout chez Linné, c'est un ancien nom trivial conservé, tandis que les nomenclateurs modernes, pour dénommer les milliers d'espèces nouvelles, ont soit choisi à son exemple le nom vulgaire lorsqu'il existe, soit forgé de toutes pièces un nom qui est une allusion à l'aspect ou à un caractère saillant de la plante : la forme des fleurs ou des feuilles, la couleur, la disposition des feuilles ou des fleurs, la dimension, le nombre, etc. Parfois les noms sont représentatifs du nom du découvreur de la plante (en écrivant son nom sous une forme latine), de l'endroit où elle a été découverte, de quelques héros des mythologies ou d'anciennes légendes.

Voici quelques exemples :

- *Argania* (du nom berbère *argan* qui signifie amande) : par allusion aux fruits qui ressemblent à de grosses olives ; unique représentant dans notre pays de l'importante famille tropicale des Sapotacées, il est endémique de la région du Souss où il couvre de grandes superficies ;
- *Artemisia* (du grec *Artemis*, déesse de la femme) : nom générique faisant probablement allusion à ses vertus populaires pour apporter des soulagements aux problèmes typiquement féminins ;
- *Bouganvillea* : genre dédié au navigateur Bouganville (1739-1811) qui découvrit la plante au Brésil ;
- *Capsella* (« coffret », et par extension « bourse ») : la capselle mûrit des silicules aplaties cunéiformes(en coin), qui fait penser à une bourse plate et peu garnie comme l'est souvent celle du berger (ce qui lui a valu l'appellation spécifique « *bursa-pastoris* ») ;

- *Dracaena* (du grec *drakaina*, dragon, désignant divers serpents de grande taille) : très rare au Maroc, il s'écoule de cette liliacée arborescente appelée communément dragonnier, pendant les fortes chaleurs ou à la suite de blessures ou d'incisions, une substance résineuse (connue sous le nom de sang-de-dragon ou sang-dragon) d'un rouge de sang ;
- *Chenopodium* (du grec *khenos*, oie et *podos*, pied) : c'est à ses feuilles souvent découpées en triangle et dont la forme rappelle celle de la patte palmée de l'oie que l'on doit le nom générique ;
- *Clematis* (du grec *klema*, sarment) : allusion aux tiges sarmenteuses ;
- *Delphinium* (du latin *delphinum*, dauphin) : ce genre est nommé de la sorte par allusion à la forme du sépale supérieur, ressemblant au dauphin figuré dans les armoiries ;
- *Digitalis* (du latin *digitus*, doigt) : doit son nom générique au fait que la corolle adopte la forme de doigt ;
- *Echium* (du grec *ekhis*, vipère) : plusieurs particularités morphologiques (feuilles et tiges hérissées de poils raides et maculées de taches brunes, fruits en forme de tête de vipère font penser à la vipère. Ce nom vulgaire est emprunté au latin *viperina* (dérivé de *vipera* « vipère »). La vipérine est réputée efficace contre la morsure de ce reptile ;
- *Equisetum* (du latin *Aequus*, cheval, *saeta*, crin) : l'aspect général de cette fougère évoque la queue du cheval ;
- *Laurus* (du latin *laureatus* signifiant couronné de laurier) : allusion à la couronne de feuilles de laurier que l'on offrait aux vainqueurs de poésie. Quant aux savants et étudiants diplômés, ils portaient une couronne de baies de laurier (*bacca laurea*) à l'origine du mot baccalauréat ;
- *Luzula* : ce nom générique vient de l'italien *luzuola* qui est à rapprocher de l'expression *luciola* « luciole, ver luisant », par allusion aux épillets luisants, jaune d'or ou blanc d'argent ;
- *Mercurialis* : ce genre tire son nom du Dieu Mercure à qui elle était consacrée ;
- *Myosotis* : doit à la forme de ses feuilles son nom botanique, compose des mots grecs *mus*, *muos* « souris » et *ous*, *otos* « oreille » ;

- *Paris* : ne veut pas dire que la plante vient de Paris ; ce nom générique vient plutôt de PÂRIS, héros d'Homère, à qui est dédié la plante ;
- *Origanum* : ce nom générique dérive du grec « *oros* » qui signifie « montagne » et « *ganos* » (joie, éclat) en raison de sa présence réjouissante sur le flanc des montagnes. Les grecs pensaient que cette plante apportait la joie aux défunts et la plantaient sur les tombes. Ils la considéraient aussi comme le symbole du bonheur et en couronnaient les jeunes couples ;
- *Polygonatum* (du grec *polus*, nombreux et *gonu*, genou) : sous-entendu aux nombreux renflements du rhizome (tige souterraine noueuse) ;
- *Polygonum* (même étymologie que le genre *Polygonatum*) : ce genre doit son nom à ses tiges aériennes noueuses. Bien qu'ils soient composés des mêmes racines, ces deux genres appartiennent à deux familles totalement différentes : le premier fait partie de la famille des Liliacées (Monocotylédones), alors que le second constitue le genre type de la famille des Polygonacées (Dicotylédones) ;
- *Ranunculus* (du latin *rana*, grenouille et *colere*, habiter) : cette appellation générique vient du fait que plusieurs espèces du genre habitent les stations humides et certaines sont même aquatiques ;
- *Sagittaria* (du latin *sagitta*, flèche) : allusion qui a trait aux feuilles sagittées (en forme de flèche) de la plante ;
- *Saponaria* : la saponaire ou savonnaire (du latin *sapo*, savon), d'origine méditerranéenne, doit son nom au fait qu'elle contient un suc moussant, renfermant des saponosides, qui a été longtemps utilisé pour nettoyer les étoffes de laine.
- *Scorzonera* (de scorzone, serpent venimeux) : ce genre est appelé de la sorte du fait de la prescription de la scorzonère contre la morsure de serpent ;
- *Tragopogon* (de *tragos*, bouc et *pôgôn*, barbe) : allusion à l'aigrette plumeuse de l'akène ressemblant à la barbe du bouc.